

SANTÉ SUD INFOS

AGIR SANS REMPLACER

trimestriel • n° 119 • sept. 2018
www.santesud.org

→ **VENEZ NOMBREUX AU GRAND DÉBAT SANTÉ SUD LE 6/12 À MARSEILLE :**

« Regards croisés sur la protection des enfants sans soutien familial en Tunisie, au Mali et en France ».
Inscriptions gratuites sur www.santesud.org. (Les détails en p. 4.)



PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES ENFANTS SANS SOUTIEN FAMILIAL

Comment permettre aux dispositifs de protection de remplacement de répondre efficacement à tous les besoins des enfants sans soutien familial, y compris affectifs ? Tour d'horizon des programmes de Santé Sud dans ce domaine en Algérie, en Guinée, au Mali, au Maroc et en Tunisie dans ce numéro dédié au Grand Débat Santé Sud, consacré à ce sujet.

L'ABANDON N'EST PAS UNE FATALITÉ

« Moussa avait huit ans quand je l'ai vu arriver au centre il y a tout juste trois ans, amené par la brigade des mœurs. Il a été trouvé dans la rue, sa famille était inconnue et les recherches n'ont rien donné. On a alors décidé de l'accueillir ici au CAPF*. Comme je suis en contact au quotidien avec tous les enfants d'ici, surtout les grands, Moussa s'est très vite attaché à moi : dès qu'il pouvait il s'approchait, il me suivait, il voulait être tout près de moi. Il faut dire que je le laissais venir aussi. Au bout de quelques mois, j'ai commencé à lui proposer de passer les week-ends à la maison avec mes enfants. Au fil du temps, il s'est de plus en plus intégré à ma famille, au point que j'ai décidé de demander à la directrice du CAPF de le placer chez moi. J'ai attendu la fin de l'année scolaire pour lui annoncer la nouvelle et tout mettre en place. Moussa est scolarisé dans le même établissement que mon plus jeune enfant, qui a son âge, et il participe à toutes nos petites activités, comme mes enfants. Il n'a plus jamais voulu revenir au CAPF : à chaque fois que je lui ai proposé de l'y amener avec moi, il s'est caché dans une chambre ou chez un voisin. Depuis qu'il a rejoint ma famille, il n'a réclamé ni ses parents ni même ses petits camarades du CAPF. »

Kadiatou Konaté est responsable des assistantes maternelles au CAPF à Bamako.

*Le Centre d'accueil et de placement familial (CAPF) est la seule institution publique dédiée à l'enfance abandonnée au Mali.



NOTRE ACTION

Nos programmes en faveur de l'enfance abandonnée

TUNISIE – C'est à Sfax en 1993 que Santé Sud a réalisé son premier projet en faveur de l'enfance abandonnée en accompagnant la création d'une pouponnière. Cette action s'est rapidement étendue à d'autres structures en création : en quelques années, le pays en comptait treize et leurs projets ont été renforcés. Encouragé par ces expériences, l'INPE, qui gère la seule pouponnière étatique, a sollicité Santé Sud pour améliorer sa prise en charge. Les conditions étaient alors réunies pour qu'avec l'appui de Santé Sud voit le jour un réseau de pouponnières, le RAET, un des acteurs majeurs pour faire évoluer la législation de la protection de l'enfance.

ALGÉRIE – Sollicitée en 1998 par la société civile, Santé Sud a accompagné pendant sept ans deux pouponnières de l'AAEFAB pour améliorer la prise en charge des enfants.

MALI – Santé Sud accompagne l'État et la société civile depuis 2008 pour améliorer la prise en charge des enfants sans soutien familial. En plus des formations et d'un nouveau projet d'établissement, le programme s'attache à favoriser les alternatives au placement en institution et à prévenir les grossesses non désirées.

MAROC – Santé Sud vient de débuter sa collaboration avec SOS Village d'Enfants pour améliorer la prise en charge des enfants sans soutien familial et favoriser l'émergence d'un référentiel de qualité dans ce domaine.

GUINÉE-CONAKRY – Santé Sud va collaborer avec les acteurs publics et associatifs pour améliorer leurs compétences et leur coopération, afin de renforcer la protection des enfants et la prévention de l'abandon.



→ L'enjeu

PROTECTION DE REMPLACEMENT : UNE PRISE EN CHARGE DE QUALITÉ EST POSSIBLE !

Pour les enfants sans soutien familial, chaque société dispose de ses propres dispositifs de protection de remplacement, comme l'adoption, la *kafala*^{*}, le placement en institution, en famille d'accueil, etc. Quelle que soit la solution adoptée, l'important est de permettre à l'enfant de se construire le plus harmonieusement possible. « Un enfant a besoin d'une relation individuelle, significative pour se construire », explique la psychologue Pascale Bossi, « faute de quoi le risque de carences affectives existe qui peut compromettre son développement ».

Pascale Bossi se base sur les travaux de la pédiatre hongroise Emmi Pikler pour décrire les mesures qui permettent de prévenir le risque de carences affectives, alors même que le cadre de la prise en charge de l'enfant est collectif. D'une part, il faut donner à l'enfant les soins du quotidien de manière attentive, stable et continue, en le sollicitant pour le stimuler et en tenant compte de ses réactions, afin que son expérience relationnelle soit cohérente et rassurante. Cette mesure doit être complétée par la désignation d'un professionnel référent qui sera garant de l'intérêt constant porté à l'enfant au sein même de l'institution. D'autre part, il faut laisser à l'enfant le libre exercice de sa motricité dans un environnement adapté qui le lui permette, afin qu'il soit acteur de son développement. « C'est dans ces conditions que l'enfant pourra progressivement construire son sentiment d'existence », conclut la psychologue.

* Procédure d'adoption spécifique au droit musulman qui ne donne pas lieu à la filiation.

Sur le vif

Le changement des pratiques en Tunisie

« L'expérience de près de 30 ans de Santé Sud en Tunisie est riche car elle a vraiment contribué à changer notre manière de concevoir et de réaliser la prise en charge des enfants sans soutien familial. Dans une première phase, Santé Sud a accompagné les pouponnières associatives en apprenant à leur personnel à travailler de manière bien plus qualitative, accordant une attention particulière à la psychologie des enfants. Grâce à de nombreuses formations, le soutien affectif et le suivi psychologique et psychomoteur des bébés sont devenus aussi prioritaires pour nous que leur alimentation et leur hygiène.

Santé Sud a ensuite incité les différentes pouponnières du pays à se fédérer pour mieux défendre les droits des enfants sans soutien familial, tout en leur proposant un nouveau regard sur la prise en charge institutionnelle. Pour le bien-être de l'enfant, il faut en effet que le placement en institution soit le plus court possible, envisagé uniquement pour des situations d'urgence. En attendant son placement définitif (*kafala* ou adoption), l'enfant doit grandir dans un cadre familial qui réduise au minimum le nombre d'adultes en contact avec lui, un rôle qui pourrait être assumé par des familles d'accueil.

Cette approche privilégiant les droits de l'enfant a permis à toutes les pouponnières de Tunisie de s'ouvrir à une autre manière d'envisager leur propre travail : toutes défendent désormais un plaidoyer structuré auprès des autorités politiques et administratives en faveur d'un placement adapté à l'épanouissement de l'enfant, celui de la famille, et d'une intervention ponctuelle et spécialisée des unités de vie. »

**Rim Benhassine Hachana, directrice de la pouponnière
« Horizons de l'enfant au Sahel », à Sousse.**

Améliorer la prise en charge des pouponnières au Mali

« Santé Sud est une ONG citoyenne qui nous accompagne pour nous permettre de mieux faire. Ses experts interviennent depuis 2008 auprès du Centre d'accueil et de placement familial (CAPF), seule pouponnière publique présente dans le pays, qui prend en charge les enfants abandonnés âgés de zéro à cinq ans. Ces dernières années, Santé Sud intervient également auprès de deux autres pouponnières privées. Grâce à leur accompagnement, la prise en charge au niveau du CAPF a complètement changé : le personnel, qui était recruté sur le tas et avec peu de moyens, a été formé et professionnalisé sur tous les plans – sanitaire, alimentaire, psychologique, etc. Nos intervenants ont compris qu'il faut placer l'enfant au centre des priorités et tenir compte de ses besoins dans leur globalité. Nous avons complètement revu notre manière de travailler et nous avons conçu un nouveau projet d'établissement afin d'améliorer l'organisation et la qualité de nos services. Tout le monde a participé à ce changement en donnant son avis, son point de vue – l'ensemble du personnel aussi bien que les représentants du département et de la DNPEF, l'organisme de tutelle du CAPF. L'objectif est qu'à la sortie de la pouponnière, tous ces enfants soient autonomes au sein de la société malienne. Nous ne cesserons jamais de remercier Santé Sud et de répéter que nous avons besoin d'appui technique et financier pour améliorer l'avenir de ces enfants. »

**N'Deye Diop Sow, directrice adjointe de la Direction nationale
de la promotion de l'enfant et de la famille (DNPEF) au Mali.**

SEKOU KONATÉ,
directeur national de
l'enfance au ministère
guinéen de l'Action
sociale, de la Promotion
féminine et de l'Enfance.

Que souhaitez-vous mettre en place avec Santé Sud et pourquoi ?

Nous souhaitons à la fois prévenir l'abandon et améliorer les conditions de vie des enfants guinéens sans soutien familial. Notre pays a engagé de nombreuses réformes pour améliorer l'environnement protecteur des enfants vulnérables et c'est dans cette logique que notre direction, à travers l'ONG Fraternité médicale Guinée (FMG), souhaite collaborer avec Santé Sud. Nous devons adopter une démarche de qualité pour garantir la protection des enfants placés en institution et la promotion de leurs droits. Cela implique la formation de nos équipes pour améliorer les services des centres d'accueil, et la mise en place d'un système efficace de suivi-évaluation. Notre collaboration avec Santé Sud doit aussi porter sur un dispositif de soutien aux parents, pour les sensibiliser aux effets négatifs du placement en institution et favoriser la création d'un réseau de familles d'accueil. Nous devons renforcer les capacités des communautés à prendre en charge les enfants dont les parents éprouvent des difficultés, en les informant et les aidant à trouver des alternatives au sein même de leur groupe, pour que ces enfants ne partent pas en institution. Ce processus d'habilitation communautaire se fera par l'accompagnement de la réalisation d'activités génératrices de revenus. N'oublions pas que l'extrême pauvreté et le taux élevé d'analphabétisme des familles favorisent l'abandon des enfants.



EN BREF

IN MEMORIAM

Pr Ogobara Doumbo, co-fondateur et soutien sans faille de Santé Sud

Le professeur Ogobara Doumbo, co-fondateur de Santé Sud, est décédé le samedi 9 juin à Marseille. Celui qui était l'un des plus grands chercheurs africains sur le paludisme contribua à fonder Santé Sud, dont il fut le représentant au Mali pendant plus de trente ans, en parallèle à ses nombreuses fonctions universitaires et scientifiques. C'est avec conviction qu'il défendait les projets permettant un accès durable à des soins de qualité de première ligne, en Afrique et plus particulièrement au Mali.

« Ogo », comme tout le monde l'appelait, était un pionnier et un développeur, un homme comme on voudrait en voir davantage, toujours en mouvement pour chercher, faire avancer des projets et innover. Un homme fidèle à tous ses engagements, un chercheur audacieux et ambitieux, un formateur hors pair qui sut faire évoluer les compétences de tant de médecins, un leader charismatique et humaniste.

Ogo était pour nous l'ami sur lequel nous pouvions compter pour discerner les chemins à prendre dans le travail d'accompagnement du développement du Mali. Toutes nos pensées et nos condoléances vont à sa famille, à ses amis, à ses équipes du MRTC et de Santé Sud Mali. En poursuivant la voie qu'il nous a indiquée, nous continuerons à faire vivre sa mémoire.



À VOS AGENDAS

 **FRANCE**

Jeudi 6 décembre à Marseille

Grand Débat Santé Sud : Regards croisés sur la protection des enfants sans soutien familial en Tunisie, au Mali et en France.

À l'auditorium de l'École EMD, montée de l'Université, rue Joseph Biaggi, à deux minutes à pied de la gare Saint-Charles, à Marseille.

Santé Sud vous propose une après-midi complète de conférences et de débats pour comprendre le rôle, l'application et les enjeux des dispositifs de protection de remplacement des enfants sans soutien familial en Tunisie, en France et au Mali. Des conférences suivies d'échanges vous permettront tout d'abord de comprendre la notion et la finalité de la protection de remplacement, et de connaître ce que prévoit la réglementation internationale pour l'encadrer. Les professionnels présents analyseront ensuite l'impact de la protection de remplacement sur la construction des enfants sans soutien familial. Les débats exploreront les dispositifs mis en place en Tunisie, au Mali et en France, ainsi que l'influence du contexte historique et sociétal sur la protection de remplacement. Enfin, le cas des enfants en situation de handicap sera également abordé.

Un apéritif permettra aux participants d'échanger avec les professionnels et les personnalités ayant pris part aux débats.

Inscription gratuite et programme détaillé régulièrement mis à jour sur

www.santesud.org.

Vous pouvez toujours déduire vos dons de votre impôt sur vos revenus !

La mise en place du prélèvement à la source de l'impôt sur les revenus, à compter de janvier 2019, ne changera pas la possibilité pour le contribuable de déduire de ses revenus les dons réalisés au profit d'associations d'intérêt général comme Santé Sud. Les dons effectués en 2018 seront bien pris en compte : ils devront être indiqués sur la déclaration de revenus que le contribuable

remplira aux printemps 2019, tandis que la réduction d'impôt sera appliquée au moment du solde de l'impôt, à la fin de l'été 2019. Plus d'informations sur : <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prelevement-a-la-source-reductions-fiscales-dons-associations>.

Alors n'oubliez pas vos dons, Santé Sud a besoin de votre soutien !

VALORISEZ-VOUS : SOYEZ VOUS AUSSI NOTRE SOUTIEN !

Ces programmes
sont financés par :



Santé Sud
est soutenue par :



SANTÉ SUD est une ONG de solidarité internationale, reconnue d'utilité publique, qui agit pour un accès durable à des soins de qualité dans les pays en développement en accompagnant les initiatives locales.

Santé Sud est une association de GROUPE SOS Action Internationale.

